



BULLETIN FÉDÉRAL

de la Fédération française de cyclotourisme

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

vendredi 22 et samedi 23 septembre 2017

 *Le tourisme à vélo*

N° 139

— FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME —

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

vendredi 22 et samedi 23 septembre 2017

PRÉSENTS :

Élus : Martine Cano, Dominique Lamouller, Béatrice Barrière, Jean-Jacques Pech, Élisabeth Picaut, Claude Robillard, Jacques Vagner, Sylvie Forzani, Jean-Marie Brousse, Jean-Philippe Battu, Carmen Burgos, Ghislaine Charton, Yves Bigel, Alain Rat, Marie-Françoise Desbrousses, Jacky Brosseau, Denis Vituel, Christian Proponet.

Siège fédéral : Nicolas Leroy – Directeur de la FFCT, Isabelle Gautheron – Directrice Technique Nationale.

Pouvoir :

- Yves Yau à Claude Robillard pour la totalité du Comité directeur,
- Jean-Philippe Battu à Dominique Lamouller à compter du samedi 23 septembre 11h00.

1 – BUDGET FÉDÉRAL ET BUDGET DES COMMISSIONS :

Les commissaires aux comptes ont examiné les comptes de la fédération les 13, 14 et 15 septembre. Après prise en compte de leurs observations, les documents suivants sont présentés :

Bilan arrêté au 30 juin 2017 (se reporter au BF 139 bis, spécial Assemblée générale) :

Il fait apparaître un résultat positif de 468 742 euros; ce résultat purement conjoncturel s'explique par plusieurs économies :

- Le fait que 2017 fait suite aux élections du nouveau Comité directeur de décembre 2016 et la mise en place des commissions n'a pu se faire que progressivement au début 2017, limitant ainsi les dépenses (120 000 euros non engagés).
- Certaines actions, prévues au budget, ont été reportées (rénovation du Centre cyclotouriste des 4 Vents : 100 000 euros et Salon des maires : 35 000 euros)
- La diminution de la masse salariale s'explique par des départs non encore remplacés (60 000 euros).

Soit au total 315 000 euros non engagés en 2016 / 2017 mais prévu pour l'exercice 2017 / 2018.

Vote :

- Oui : 19

Budget des commissions pour l'exercice 2017 – 2018 :

Le budget proposé pour l'ensemble des commissions est arrêté à 359 800 euros.

Vote :

- Oui : 19

Projet de budget du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 :

Le budget proposé pour l'exercice prochain est arrêté à 7 363 700 euros.

Vote :

- Oui : 19

2 – VI FAMILLE ET BREVET INITIATION AU CYCLOTOURISME FAMILLE :

2.a VOYAGE ITINÉRANT FAMILLE :

- la règle actuelle stipule que le Voyage itinérant se fera sur 120 km en 3 jours avec un enfant de moins de 10 ans, ou sinon 250 km en 3 jours.
- **Nouvelle règle :** le VI se fera sur 120 km **minimum** en trois jours avec **au moins un mineur**.

Vote :

- Oui : 19

2.b BREVET D'INITIATION AU CYCLOTOURISME FAMILIAL :

- **La règle actuelle préconise** : « 3 personnes d'une même famille »
- **Nouvelle règle** : un enfant mineur est accompagné de son **représentant légal**.

Vote :

- Oui : 19

3 – CONCENTRATION 2018 DES CHÉRUBINS :

La famille Pelle, avec les structures ci-dessous, se propose d'organiser la concentration des chérubins le week-end de Pentecôte du samedi 19 au lundi 21 mai 2018 à Saint-Laurent-Nouan, dans le Loir-et-Cher.

Le club CCRV 41 de Saint-Laurent-Nouan, ainsi que le CoDep 41 soutiennent cette organisation. Il est proposé d'organiser la concentration des Chérubins du 19 au 21 mai 2018 à Saint Laurent-Nouan (41).

Vote :

- Oui : 19

4 – OBSERVATOIRE DU CYCLOTOURISME ET IDENTITÉ VISUELLE : CHOIX DU PRESTATAIRE :

L'objectif est de connaître, avec les intervenants du tourisme, l'activité du cyclotourisme et ses retombées économiques tant en interne qu'en externe. La société étudiera également la charte graphique et l'identité visuelle de la fédération.

Un appel d'offres a été fait auprès de plusieurs sociétés. Un tableau comparatif a été établi sur les réponses de 6 sociétés pouvant réaliser l'observatoire du cyclotourisme, et la projection de notre identité visuelle. Parmi ces 6 sociétés, 3 répondent à l'ensemble des critères du cahier des charges.

Ces 3 sociétés ont fait l'objet de rendez-vous complémentaires. Il est proposé au comité directeur de retenir l'offre de la société ALTIMAX pour un montant de 59385 euros avec une option à hauteur de 8500 euros HT.

Pour information, cette société a fait une étude similaire pour la FFRP (Randonnée Pédestre).

Vote :

- Oui : 19

Un point d'avancement sera présenté au Comité directeur de mars à Aubusson.

5 – FÊTE DU VÉLO 2018 :

Les nouvelles dispositions pour la Fête du Vélo 2018 sont présentées :

- Lancement au 1^{er} octobre.
- Mobilisation des structures CoDep et CoReg.
- Du 28 mai au 3 juin 2018.
- Possibilité de valider les actions hors de cette période.
- Semaine de la mobilité dans les écoles (action Vélo-École).
- Slogan « Roulez comme vous aimez ».
- Dispositions de communication et de presse.
- Kit et livret de la Fête du Vélo 2018.
- Inscription au challenge de France.
- Ouverture aux organisateurs externes à la FFCT.
- Calendrier de déploiement établi.

Les informations auprès des structures et des clubs sont à réaliser.

Il y aura possibilité d'organiser des manifestations liées à la Fête du Vélo à une autre date en fonction des contraintes locales.

Rappel : l'assurance option B est prise en charge par la Fédération.

Les CoDep sont sollicités pour manager cette opération ; une mesure du nombre de manifestations par CoDep sera faite.

Vote :

- Oui : 19

6 – CMNCI 2018 :

Il est proposé au Comité directeur une modification de l'imprimé type « examen médical du cyclotouriste » destiné à aider le médecin traitant dans sa tâche de rédaction du certificat médical de non contre-indication.

La principale modification porte sur la différence de fréquence (5 ans ou 1 an) entre les licences Vélo Rando et Vélo Sport.

La promotion de ce document sera assurée au travers du site Internet fédéral, et des outils de communication : la revue *Cyclotourisme* et *Cyclomag.com*.

Vote :

- Oui : 19

7 – STRATÉGIE D'ENVOI DES EMAILS :

Il s'agit de choisir un prestataire pour modifier et améliorer les envois de mails en nombre à partir du siège fédéral, la situation actuelle étant jugée trop chronophage pour les personnes chargées de cette tâche. Trois prestataires ont fait une offre et aux vues des analyses techniques et financières, la société Belacom est proposée (montant de 450 euros HT/mois sur 3 ans et 2 500 euros de mise en route et formation ,la première fois uniquement).

Vote :

- Oui : 19

8 – RÉFÉRENCIEMENT DES SITES FÉDÉRAUX SUR INTERNET :

Il s'agit de choisir un prestataire pour améliorer le référencement de nos sites sur Internet. Même si nous avons une position déjà relativement favorable lors des recherches, nous pouvons faire beaucoup mieux et devenir ou se rapprocher du numéro 1.

3 prestataires ont fait une offre et aux vues des analyses techniques et financières, la société Esquimoz est proposée pour un montant de 20 736 euros.

Vote :

- Oui : 19

9 – PLATEFORME DES SITES INTERNET DES COREG :

Les sites des régions (nouveaux ou pas) sont assez disparates. Chacun faisant avec ses moyens.

Peu ou pas ont des liens vers les autres sites fédéraux.

Un courrier sera fait aux Présidents de CoReg pour leur montrer l'avantage d'harmoniser notre image, faciliter l'accès à nos adhérents et simples visiteurs et leur proposer la création d'un groupe de travail pour la mise en place de cette plateforme.

Cette mise en place sera prise en charge financièrement comme prévu par la fédération au niveau des Artisans Numériques (prestataire), et ne resteront donc à la charge des CoReg que les frais d'hébergement. Ceux-ci correspondront à ce qu'ils paient actuellement à quelques euros près.

Le déploiement est envisagé dans les CoDep dès que les CoReg auront validé cette nouvelle plateforme.

Vote :

- Oui : 19

10 – DÉPLOIEMENT OFFICE 365 (POINT D'INFORMATION) :

Cette opération est conforme au planning prévu : le déploiement a été effectué auprès de tous les membres du Comité directeur et auprès des CoReg.

11 – CRÉATION DE CIRCUITS EN LIGNE (POINT D'INFORMATION) :

L'objectif est la création de circuits en ligne dans l'espace fédéral :

Le coût important demandé par IGN (108 000 euros) et par d'autres sociétés (autour de 100 000 euros) impliquent de trouver d'autres pistes.

12 – KITS ÉDUCATION ROUTIÈRE POUR ÉCOLES CYCLOS :

Le partenariat avec GRDF pour offrir des kit d'éducation routière aux écoles cylos n'existe plus.

Ces KIT sont très appréciés et utilisés par les moniteurs des écoles.

En parallèle, il faut rédiger une « convention » de mise à disposition du kit. En cas de non ré affiliation ou non renouvellement de l'école, le kit devra être retourné au CoDep.

Le CD est d'accord pour offrir un kit d'éducation routière à chaque nouvelle école qui s'ouvre à compter du 1^{er} septembre 2017.

Vote :

- Oui : 19

Le Comité directeur est d'accord, concernant le rétrofit (c'est-à-dire les écoles ouvertes avant le 1^{er} septembre et ne bénéficiant pas du kit), de confier à la Sphère jeunesse l'étude au cas par cas.

Vote :

- Oui : 19

Le Comité directeur est d'accord pour la mise en place d'une convention de mise à disposition.

Vote :

- Oui : 19

13 – DÉCLARATION DES MANIFESTATIONS AYANT PLUS DE 100 PARTICIPANTS (POINT D'INFORMATION) :

Le décret no 2017-1279 du 9 août 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives indique que :

« Art. R. 331-6. : *Sont soumises à déclaration les manifestations sportives qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances et qui : ... / ...*

2o ? 2^e constituent des manifestations sans classement, sans chronométrage et sans horaire fixé à l'avance comptant plus de cent participants. »

Restent obligatoires pour les manifestations de moins de 100 participants : l'enregistrement sur le site, la souscription à l'option B et l'attestation d'assurance et l'autorisation du ou des maires concernés par les points de regroupements (arrivée, départ et ravitaillements).

Le Comité décide de modifier la réglementation de nos manifestations pour tenir compte de ce décret no 2017-1279 du 9 août 2017 ; l'information sera publiée dans une Newsletter.

14 – PUBLICATION DES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX (POINT D'INFORMATION) :

Le décret no 2017-1269 du 9 août 2017 modifiant des dispositions de la partie réglementaire du Code du sport, spécifie que :

« Art. R. 131-36. – La publication des règlements des fédérations sportives disposant de la délégation mentionnée à l'article L. 131-14 est assurée sous forme électronique dans des conditions de nature à garantir sa fiabilité, fixées par arrêté du Ministre chargé des sports. Le public y a accès gratuitement. »

« Les règlements publiés sous forme électronique en application du premier alinéa, entrent en vigueur à la date qu'ils fixent ou, à défaut, le lendemain de leur mise en ligne. »

La date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2018.

Les règlements fédéraux seront rendus accessibles au public sur le site Internet www.ffct.org au plus tard le 1^{er} janvier 2018.

15 – RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE (POINT D'INFORMATION) :

Le Comité directeur a adopté le règlement disciplinaire type en janvier 2017. Deux types d'évolution ont été envisagés.

La première consiste à renseigner 15 notes laissés à l'appréciation de chaque fédération. Une version ainsi renseignée et conforme au règlement type sera proposée à l'approbation du Comité directeur.

La deuxième revenait à s'éloigner du règlement type par exemple en permettant aux présidents de CoDep et CoReg d'être membres des conseils disciplinaires. Le ministère des Sports interrogé au sujet de ce type de modification l'a refusé.

16 – CANDIDATS AUX CONSEILS DISCIPLINAIRES :

Chacun des 2 conseils disciplinaires (celui de première instance CDPI et celui d'appel CDA) se compose de 5 personnes (3 au moins dans le nouveau règlement).

Actuellement le CDPI est composé de 4 membres et le CDA de 5 membres.

Le nouveau règlement disciplinaire que nous avons adopté, avant le 1^{er} juillet 2017 comme la loi nous l'imposait, lors de notre réunion de janvier, impose que les membres de ces conseils ne soient pas en même temps président d'une structure déconcentrée (Comité régional ou Comité départemental).

Il est donc nécessaire afin de compléter la composition de ces conseils de lancer un appel à candidatures pour :

- 2 membres du CDPI,
- 1 membre du CDA.

Ils seront élus lors de l'Assemblée générale de Moulins en décembre 2017.

Vote :

- Oui : 19

17 – PRIX LITTÉRAIRE 2017 CHARLES ANTONIN :

Un seul dossier est en lice cette année. Le Comité directeur a pris connaissance de la note de synthèse rédigée par le Président du Jury, Gérard Pliquet, et a décidé de ne pas attribuer de prix.

Par contre, une récompense sera offerte à l'auteur (une soirée-étape au Centre cyclotouriste Les 4 Vents).

Vote :

- Oui : 19

18 – PÂQUES 2019 EN PROVENCE À UPAIX (05) :

Nous avons une candidature émanant du Comité départemental des Hautes-Alpes.

Le lieu pressenti serait Upaix.

Il s'agit d'un village perché au nord de Sisteron. Ce lieu satisfait à toutes les conditions du cahier des charges. Les parcours du samedi et du lundi seraient au départ du village de Rourebeau équipé d'une grande salle pour l'organisation et le Cyclo Club de Gap assurerait la gestion de ces journées.

Il convient de souligner que la proximité des villes de Lagne et Sisteron apporterait un plus dans l'accueil des participants.

Vote :

- Oui : 19

19 – PÂQUES 2019 EN PÉRIGORD :

Le Comité départemental de la Dordogne souhaite organiser la manifestation « Pâques en Périgord » du 20 au 22 avril 2019 à Bergerac. Le dossier reçu du CoDep 24 est complet.

Le Comité régional de la Nouvelle-Aquitaine donne un avis très favorable à cette manifestation.

Vote :

- Oui : 19

20 – PENTECÔTE 2018 À CASTELNAUDARY :

Le club de Castelnaudary (11) s'est porté candidat pour 2018 et a fourni un dossier complet.

Accord du CoReg.

Le CoDep de l'Aude craint une concurrence pour le « Printemps cathare », randonnée organisée sur 2 jours. Les deux manifestations sont différentes. Après médiation du Comité régional d'Occitanie, le CoDep présentera ultérieurement une demande de label pour son organisation dans le cadre d'une concentration nationale.

Vote :

- Oui : 19

21 – HOMOLOGATION D'UN CONTRÔLE PAR PHOTO SUR BREVETS FÉDÉRAUX ET AUX DÉPARTS ET ARRIVÉES DE DIAGONALE :

Suite à différents problèmes rencontrés pour l'obtention de contrôle (timbre humide) ou pour l'homologation par les délégués fédéraux, il est proposé que le contrôle par photo, comme celui qui est déjà autorisé pour les BCN/BPF et dans les mêmes conditions (1) que ce dispositif, soit étendu à tous les brevets fédéraux (2).

(1) Photo du panneau du lieu avec le vélo du participant avec date et heure. S'il s'agit d'un groupe mêmes dispositions avec tous les participants et le nombre de vélos correspondants dont celui du photographe. Rappel : le contrôle avec un cachet humide reste la règle et la photographie l'exception.

(2) Brevet d'initiation, BICF, voyage itinérant, Brevet national des Parcs, randonnées Mer-Montagne, Diagonales de France, Brevets fédéraux de distance.

Cette disposition concerne aussi les Diagonales, certains retours d'expérience ont montré que des commissariats étaient fermés la nuit (Perpignan, Hendaye...)

Rappelons que la photo est également une activité qui est liée directement à la pratique du cyclotourisme.

Le Comité directeur autorise sur tous les Brevets fédéraux le contrôle par photo selon les dispositions décrites ci-dessus.

Vote :

- Oui : 19

22 – SITUATION DES TRAVAUX AU CENTRE CYCLOTOURISTE LES 4 VENTS (POINT D'INFORMATION) :

Les travaux d'assainissement de la commune d'Aubusson ont été réalisés cet été (1).

Les travaux de terrassement, de mises aux normes de tous les réseaux des anciens bâtiments et du nouveau vont commencer fin septembre pour une durée de 3 mois. Coût 118 943 euros HT confié à la SARL : GATP, 63430 - Pont du Château, suite à appel d'offres.

Les nouvelles constructions possibles ne débuteront pas avant le mois de mars 2018 compte tenu du délai du permis de construire (4 à 5 mois) et de la période hivernale. Il y a de fortes chances pour que cela ne soit pas opérationnel en été 2018 et encore en cours de travaux.

La subvention du département (200 000 euros) a été pérennisée avec les travaux indiqués ci-dessus.

(1) Financement (HT) de la part du réseau assainissent par la commune :

Conseil général	178 000 euros
Agence de l'eau	133 000 euros
Commune	133 500 euros (prêt à 4 % sur 20 ans)
Part FFCT	108 000 euros (branchement du réseau)
Total	552 500 euros HT

23 – SYMPOSIUM CYCLOTOURISME 2018 :

La réorganisation des régions (de 23 à 13) réduit considérablement le nombre d'interlocuteurs (DRF) à laquelle s'adresse la CNF lors de son séminaire annuel. Le message transmis aux DRF risque d'atteindre de moins en moins bien l'ensemble des formateurs (instructeurs – moniteurs)

La CNF propose d'organiser un séminaire des instructeurs, des DRF et des moniteurs formateurs lors d'un week-end d'octobre.

Il s'appellerait le « Symposium du cyclotourisme » et serait une formule exceptionnelle de la CNF.

Les objectifs de ce séminaire sont multiples :

1. Réunir l'ensemble des formateurs (une centaine environ)
2. Présenter et diffuser les différents travaux de la CNF (les outils du formateur ; la numérisation de la formation ; les unités de formation).
3. Réfléchir via des groupes de travail sur des thèmes tels que le Vélo à assistance électrique, la vélo-école, la modularisation, etc.

Le coût du séminaire, d'environ, 32 000 euros comprend :

- 2 nuitées au CREPS de Bourges 13- 14 octobre 2018.
- Location de salles.
- Déplacements des participants.
- 1 polo « FFCT - CNF - éducateur ».

Le Comité directeur valide cette initiative.

Vote :

- Oui : 19

24 – CALENDRIER 2018 VTT : MAXI-VERTE & 10 VERTES TOUT-TERRAIN

Le calendrier de la Maxi-Verte et des Vertes Tout-Terrain 2018 est le suivant :

Maxi Verte : 10 au 13 mai 2018 à Ussel (19) organisée par le club Haute-Corrèze Sports Nature (n°07838), en partenariat avec le club Nature Limousin (n°07287).

10 Vertes Tout-Terrain :

- La Randonnée du Mur de la Peste : 21 janvier 2018 – Lagnes (84)
- Brive – Rocamadour : 18 mars 2018 – Brive (19)
- La Jean Racine : 14 et 15 avril 2018 – Saint-Rémy-les-Chevreuse (78)
- La Maurin des Maures : 15 avril 2018 – La Londe-des-Maures (83)
- La Randonnée des Lacs en Bugey : 22 avril 2018 – Belley (01)
- La Transbraconnienne : 20 mai 2018 – Mornac (16)
- Ultra Raid VTT 360 (Verte « longues distances ») : 23 et 24 juin 2018 – Domfront-en-Poiraise (61)
- Le Raid des Cadoles : 24 juin 2018 – Mussy-sur-Seine (10)
- Les Roc'h des Monts d'Arrée : 8 et 9 septembre 2018 – Huelgoat (29)
- Lisieux Le CERZA : 28 octobre 2018 – Lisieux (14). *Concernant cette dernière manifestation, le Comité directeur demande la modification de son appellation.*

Le Comité directeur valide la proposition de calendrier ci-dessus pour la Maxi Verte et les 10 vertes Tout Terrain organisées en 2018.

Vote :

- Oui : 19

25 – BOURSE DU JEUNE VOYAGEUR 2018 :

Un point d'information est fait sur les voyageurs aidés en 2017 :

1. Thésée et Noémie sont rentrés – voyage très enrichissant et excellents retour.
2. Jessica poursuit son voyage et tout se passe bien.
3. Jean Tessier s'est fait voler son vélo mais il continue – avec un autre cycle acheté « en solde » ; retours plutôt rares.

Pour 2018, deux candidatures sont arrivées :

- » L'une présentée par le club cyclo VTT du Haillan (Gironde) pour 2 filles qui vont participer au « Raid des Amazones » en décembre au Cambodge : dossier non conforme, ni dans la forme ni dans l'esprit.

Vote :

- Non : 19

- » L'autre émanant de Julia Borie et Youri Mlekuz, en lien avec une école élémentaire de Montreuil. (chrono 443) avec une présentation du projet au siège.

Vote :

- Oui : 19

26 – AG DE MOULINS :

- Tirage au sort d'une lettre pour la présentation des candidatures aux élections : ce sera la lettre « S ».
- Bulletin fédéral spécial AG : il contiendra l'ordre du jour et les comptes rendus d'activité des diverses commissions. Les présidents de commissions sont invités à fournir leur rapport pour le 27 septembre.
- Créations d'ateliers : la formule de l'AG de Colmar sera reconduite avec l'organisation de 3 groupes de travail :
 - * Le développement de l'activité VTT au sein de nos structures. (élu référent : Claude Robillard)
 - * Les aides aux structures (élu référent : Elisabeth Picaut)
 - * Les jeunes et les familles (élus référents : Alain Rat et Marie Françoise Desbrousses).

Vote :

- Oui : 19

AG 2017 de Moulins : le budget est établi à hauteur de 53410 euros sur la base de 60 et 75 euros pour le prix des chambres, et 26 euros pour le déjeuner.

Une Newsletter spéciale AG paraîtra la semaine prochaine, ainsi que le bulletin d'inscription.

Le CoDep 03 est remercié pour son implication, il finalise les derniers points pour accueillir les congressistes dans de bonnes conditions.

27 – DATE DES COMITÉS DIRECTEURS 2018 :

Les membres du Comité directeur fédéral élaborent le calendrier des réunions du Comité directeur 2018 qui se dérouleront les vendredis et samedis :

DATES	LIEUX
12 et 13 janvier 2018	Siège fédéral - IVRY
23 et 24 mars 2018	Centre des 4 vents à AUBUSSON
25 et 26 mai 2018	Siège fédéral - IVRY
21 et 22 septembre 2018	Siège fédéral - IVRY
19 et 20 octobre 2018	Siège fédéral - IVRY

Pour rappel, l'Assemblée générale 2018 aura lieu à Boulazac Isle Manoire (24), près de Périgueux les 1^{er} et 2 décembre.

Vote :

- Oui : 19

28 – DOCUMENT D'AIDE À L'ORGANISATION D'UN BREVET FÉDÉRAL :

Rappel : La charte des organisations reste le document de référence applicable à toutes nos organisations. Ce document d'aide vient seulement en complément.

Vote :

- Oui : 19, sous réserve d'une mise à jour du document suivi d'une validation du Comité directeur.

29 – REPRÉSENTATION FÉDÉRALE AUX AG DE COREG ET CODEP :

À cette période de l'année, nous recevons des invitations pour participer aux AG des structures.

Le Comité directeur, conscient qu'il faut aller à la rencontre des structures, confirme la règle suivante :

- Participation d'un élu fédéral aux AG de CoReg tous les ans.
- Participation d'un élu fédéral aux AG de CoDep au moins une fois durant l'Olympiade.

Le calendrier des représentations va être établi et les structures seront informées.

Un diaporama élaboré par le service communication sera à disposition des élus pour faciliter leurs interventions.

Vote :

- Oui : 19

30 – SEMAINE JEUNES 2018 À AUBUSSON D'AUVERGNE ET 2019 À LA FLÈCHE :

SNEJ 2018 :

Le Comité directeur propose d'organiser la SNEJ 2018 au Centre cyclotouriste Les 4 Vents du 7 au 14 juillet 2018. Une réunion de concertation entre la commission jeunes et celle du Centre cyclotouriste

Les 4 Vents permettra de déterminer les conditions d'organisations et les bénévoles nécessaires pour réussir cette manifestation. Le projet de budget sera également établi en même temps.

Le dossier complet sera présenté au comité d'octobre 2017 pour validation définitive.

Le Comité directeur valide le principe de l'organisation de la SNEJ 2018 au Centre cyclotouriste Les 4 Vents.

Vote :

- Oui : 18
- Abstention : Jean-Jacques Pech

SNEJ 2019 :

Le CoReg des Pays de la Loire a transmis un dossier de candidature relatif à l'organisation de la SNEJ 2019 à La Flèche (72 - Territoire Vélo) du 6 au 14 juillet.

Le dossier transmis est dans ses grandes lignes conformes au cahier des charges.

Les installations mises à disposition sont tout à fait appropriées et la ville de La Flèche est très engagée aux côtés des cyclotouristes des Pays de La Loire.

Une demande de renseignements complémentaires sur certains points méritant plus de clarté au regard de la réglementation jeunesse et sports a été transmise à l'organisateur qui a répondu positivement.

Le projet de budget est très crédible pour ce type de manifestation.

Le dossier est complet.

Le Comité directeur valide le principe de l'organisation de la SNEJ 2019 à La Flèche (72).

Vote :

- Oui : 19

SNEJ 2020 :

La Fédération lance d'ores et déjà un appel à candidatures pour organiser la SNEJ 2020.

Dossier à envoyer à la FFCT.

31 – APPROBATION DU RÈGLEMENT POUR L'HOMOLOGATION DES BREVETS FÉDÉRAUX :

Lors du CD en date du 13/05/2017, le Comité directeur avait accepté le principe d'une évolution du règlement des Brevets fédéraux.

Le document en annexe 1 est soumis au vote et sera incorporé dans le référentiel « gestion documentaire » de l'Intranet fédéral.

32 – ALLÈGEMENT DES PROCÉDURES CALENDAIRES POUR LES ORGANISATIONS DE RANDONNÉES VÉLO (ROUTE OU VTT) :

Actuellement, une personne qui voudrait organiser une randonnée dans un département où elle ne réside pas n'en a pas la possibilité.

Il y a effectivement un blocage pour faire apparaître cette randonnée dans le calendrier des manifestations du CoDep. Il est proposé un allègement des procédures calendaires pour les organisations de randonnées vélo (route ou VTT).

Vote :

- Pour : Jean-Philippe Battu
- Abstention : Jacques Vagner
- Contre : 17

33 – SEMAINE FÉDÉRALE :

La Semaine fédérale doit être utilisée pour promouvoir la FFCT et la pratique du cyclotourisme sur route et chemins en attirant des participants qui ne sont pas encore adhérents et fidéliser ceux qui fréquentent régulièrement ce grand rassemblement amical et convivial.

Pour y parvenir, il est proposé :

- d'apporter un aspect plus moderne au niveau de nos installations et de nos structures,
- de communiquer à une plus grande échelle et instaurer des journées à thèmes sur des activités spécifiques comme PSH, VTT, Jeunes, et vélos spécifiques (VAE et Tandems, vélo couché),
- que la fédération et la COSFIC soient plus en phase afin de garantir la qualité de nos prestations et du déroulement de la manifestation,
- de maîtriser au plus juste le budget de la manifestation et de mieux cibler les tarifs des prestations.

34 – TOUR CYCLOTOURISTE :

En 1992, sur une idée originale de quelques bénévoles, la Fédération française de cyclotourisme a lancé le défi de faire découvrir la France par une boucle à ses licenciés : c'est ainsi qu'est né le Tour cyclotouriste FFCT. Depuis, ce sont près de 3 000 passionnés qui ont parcouru plus de 80 000 kilomètres, sans chronomètre, car pour les cyclotouristes, l'essentiel, c'est de participer !

Le 3 juin 2018, la 17^e édition s'élancera de Normandie pour une boucle de 3 100 kilomètres. Cent participantes et participants de France, d'Europe et d'ailleurs sont attendus, les inscriptions sont en cours à ce jour. Le Tour cyclotouriste 2018 partira de Flers dans l'Orne. Ce Tour comportera 21 étapes dont 9 difficiles, 5 faciles et les 7 autres de difficulté moyenne pour une longueur totale de 3 100 kilomètres. Un beau parcours sur des routes agréables et sécurisantes grâce à la participation des structures et bénévoles de la FFCT sur l'ensemble des étapes du Tour cyclotouriste.

35 – INTÉGRATION DU « OÙ IRONS-NOUS ? » DANS VELOENFRANCE.FR :

L'objectif est de choisir un prestataire pour assurer l'intégration du OIN dans Veloenfrance.fr

Deux solutions sont proposées : celle d'ESRI et celle des Artisans Numériques.

L'énorme écart de prix entre les deux vient du fait qu'ESRI est un monument dans sa spécialité par rapport aux Artisans Numériques. Cet écart n'est pas justifié en regardant les prestations.

Aux vues des analyses techniques et financières, la proposition des Artisans Numériques est retenue.

Le Comité directeur valide l'intégration du « Où Irons-Nous ? » dans *Veloenfrance.fr* par la société Artisans Numériques suivant devis présenté à hauteur de 23 650 euros.

Vote :

- Oui : 19

36 – PROPOSITION DE RÉUNIONS DE FORMATION À LA COMMUNICATION AU NIVEAU DES STRUCTURES :

Dans le cadre du projet communication numérique, de l'étude sur l'observatoire du cyclotourisme et de l'approche de l'identité visuelle qui devrait aboutir en mars 2018, des réunions de formation à la communication auprès des CoDep et des CoReg seront mises en place.

Sur la base du coût des réunions Interzone déjà expérimentées, le coût d'une réunion est de l'ordre de 10 000 euros comprenant les frais de déplacement et de restauration selon les règles fédérales.

1 réunion par zone et 5 réunions dans la période septembre /décembre 2018 sont proposées pour un budget de 50 000 euros.

Les dates suivantes sont proposées dans des lieux à déterminer avec les CoReg :

- 29 septembre 2018
- 13 octobre 2018 (séminaire formation)
- 27 octobre 2018
- 17 novembre 2018
- 24 novembre 2018

Certaines de ces réunions pourraient être « jumelées » avec une AG de CoReg.

Les résultats de l'étude « Observatoire du Cyclotourisme et identité visuelle » seront présentés au Comité directeur de mars 2018, puis déclinés lors d'une réunion CoReg et CoDep le 21 avril (lieu à confirmer). Le Comité directeur vote le principe des réunions de formation à la communication des CoDep et des CoReg suivant le calendrier ci-dessus.

Vote :

- Oui : 19

37 – TABLEAU DES MÉDAILLES FÉDÉRALES :

Le tableau des distinctions fédérales 2017 est présenté. Il comprend la liste des récipiendaires pour le mérite cyclotourisme, le diplôme de reconnaissance fédérale et pour les médailles de bronze, d'argent et d'or de la FFCT.

Vote :

- Oui : 19



Responsables : Martine Cano et Christian Proponet - N° ISSN : 1634-5290

Diffusion : membres du Comité directeur, chargés de mission,
membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de Comités régionaux et départementaux,
présidents de clubs, Centre cyclotouriste Les 4 Vents, représentants départementaux élus des membres individuels,
présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.